



Observatoire régional de la forêt méditerranéenne

Lettre d'information

28 février 2018

Cette lettre mensuelle propose un récapitulatif des nouveautés et des brèves du mois du site www.ofme.org, ainsi qu'un gros plan sur une action marquante du mois des Communes forestières.

> GROS PLAN DU MOIS

FORMATION DES ELUS

Un programme de formation pour répondre aux besoins des élus en 2018

Près de 40 élus ont participé à la première formation de l'année des Communes forestières dans les Alpes de Haute-Provence ! Organisée en collaboration avec leurs partenaires l'association des maires et l'association des maires ruraux des Alpes de Haute-Provence, le 15 février dernier à Gréoux-les-Bains, elle a apporté des éléments de connaissance et de mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage pour prévenir les incendies de forêt.

De nombreuses autres sessions de formation des élus sont d'ores et déjà programmées par le réseau des Communes forestières pour l'année 2018 dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur.



203
élus formés
sur quatre
départements
en 2017

La prévention des forêts contre l'incendie, un sujet majeur et mobilisateur dans la région

Après une série de formations sur la thématique de la prévention des forêts contre l'incendie dans le département des Bouches-du-Rhône en 2017, c'est dans celui des Alpes de Haute-Provence que démarre l'année 2018 par



une formation des élus sur l'application des obligations légales de débroussaillage.

Ce département a connu en 2017 130 incendies et plus de 650 ha de forêt brûlés. Le développement de ce risque ces dernières années s'est accentué par les sécheresses rendant les forêts plus vulnérables.

Pour protéger efficacement les personnes et les biens contre les feux de forêt, le débroussaillage est un préalable indispensable. Son application est sous la responsabilité des maires, et donc un sujet de préoccupation pour les communes. Ce 15 février, à l'appel de l'association des Communes forestières, en partenariat avec l'association des maires et l'association des maires ruraux des Alpes de Haute-Provence, une quarantaine d'élus participait à une session de formation dont l'objectif est à la fois de rappeler la réglementation en vigueur et de proposer une démarche en plusieurs étapes pour la mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage (OLD) sur leurs communes.

Afin d'être en mesure de faire appliquer les OLD, les maires disposent de pouvoirs de police renforcés et d'outils juridiques de coercition pour parvenir à leur exécution. Ces outils ont été expliqués aux participants de la formation par la Direction départementale des territoires des Alpes de Haute-Provence, qui intervenait aux côtés du Service départemental d'incendie et de secours, de l'Office national des forêts et du Département.



Une visite de terrain sur la commune de Gréoux-les-Bains a enfin permis d'aborder des cas d'école présentés en matinée, avec l'illustration des points de la réglementation à respecter et la visite des OLD réalisées le long de la route départementale et en périphérie du centre urbain.

D'autres sessions de formation sur le thème de la prévention des forêts contre l'incendie seront proposées dans l'année dans les départements, sur l'application des OLD, mais aussi sur la prise en compte du risque feu dans les documents d'urbanisme avec, par exemple, une session programmée le 10 avril dans les Bouches-du-Rhône.

Des formations qui s'inscrivent dans un plan de formation régional

Outre le risque feu de forêt, les Communes forestières proposent toute un panel de thèmes de formation qui traitent les sujets à enjeux pour les communes en matière de forêt et de bois.

Axe majeur de leur action, la formation vise ainsi à donner aux élus les moyens d'exercer leurs compétences de propriétaire forestier, maître d'ouvrage de bâtiments publics, aménageur du territoire et responsable de la sécurité, en lien avec la forêt et le bois.



Chaque année, l'offre de formation se développe et se diversifie pour répondre aux attentes et besoins des élus des territoires. Un plan de formation régional est établi annuellement, en fonction des besoins identifiés ou formellement remontés et des demandes des associations départementales, puis décliné à l'échelle départementale.

Bilan 2017 : une participation en hausse et des élus intéressés par la commercialisation des bois communaux

Le bilan 2017 de l'action de formation des Communes forestières fait état de 203 élus formés, pour 185 communes représentées sur 12 sessions, sur quatre départements.

La formation sur la commercialisation des bois communaux a été très plébiscitée par les élus et a été présentée auprès des communes propriétaires de forêts de quatre départements (Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône et Vaucluse) : deux sessions de formation couplées aux ventes publiques de l'Office national des forêts, une visite de coupe à câble et un voyage d'étude dans les Alpes du Nord.



Suite aux incendies des étés 2016 et 2017, une action de formation spécifique sur les Bouches-du-Rhône a été menée avec la création de deux nouveaux modules sur la prévention contre le risque feu de forêt. Ces modules complètent et font suite à la formation sur l'application des obligations légales de débroussaillage (« OLD niveau 1 ») :

- Etablir un plan communal pluriannuel de débroussaillage (« OLD niveau 2 ») ;
- Intégration du risque feu de forêt dans les documents d'urbanisme.

Les quatre sessions de formations sur la prévention des forêts contre le risque incendie ont rassemblé 88 participants.

En parallèle, deux autres formations thématiques ont été organisées à l'échelle des départements : l'affouage et la construction en bois local certifié BOIS DES ALPES™.



Au programme de 2018 : les journées de la forêt communale, 3 nouveaux modules, des visites de démonstration, des formations dans le Vaucluse...

En 2018, près de 20 actions de formation sont prévues sur des thématiques diverses telles que la desserte forestière, l'affouage, la commercialisation des bois, les réseaux de chaleur au bois, le risque feu de forêt ou la forêt dans les documents d'urbanisme, la gestion forestière, la valorisation des pins, la construction en bois local...

Dans le détail, 2018 verra notamment le retour des journées de la forêt communale afin de sensibiliser les élus à la gestion forestière, et de suivre, au plus près des territoires, l'avancement du contrat d'objectifs et de performance 2016-2020 signé entre l'Office national des forêts, les Communes forestières et l'Etat.



Trois nouveaux modules seront élaborés, suite aux demandes des élus :

- Intégration des enjeux forestiers dans les documents d'urbanisme ;
- Intégration des enjeux forestiers dans les stratégies énergétiques territoriales ;
- Gérer, mobiliser et valoriser les pins

Face au constat d'insuffisance de prise en compte des enjeux forestiers dans les documents d'urbanisme, les Communes forestières ont décidé de lancer une action destinée à faire intégrer la forêt dans les politiques d'urbanisme et d'aménagement des territoires, afin de lever les difficultés rencontrées a posteriori dans la gestion des risques et des espaces forestiers des territoires.

De la même façon, la forêt et le bois peuvent jouer un rôle dans les stratégies énergétiques des territoires, comme la prise en compte du bois énergie comme énergie renouvelable ou de la séquestration du carbone dans les PCAET par exemple. C'est un champ que les Communes forestières souhaitent investir pour y sensibiliser les collectivités porteuses de ces stratégies.

Enfin, l'expérience de valorisation des bois locaux amorcé avec le développement de l'utilisation du bois certifié BOIS DES ALPES™ conduit les Communes forestières à œuvrer pour une valorisation meilleure des pins dans la construction à l'échelle régionale. Ainsi ce nouveau module sur la gestion, la mobilisation et la valorisation des pins vise à sensibiliser les collectivités propriétaires de forêt, et sera réalisé en lien avec la forêt privée, également détentrice de la ressource.



Sur les thématiques de la construction en bois local ou de l'exploitation des bois, les visites de chantiers ou visites démonstratives seront reconduites car elles répondent à une demande des élus de profiter d'un retour d'expérience et permettent de visualiser les projets et leurs différentes étapes, ou la réalité d'un chantier.

Enfin, dans la continuité de 2017, des sessions spécifiques ou en commun avec les Bouches-du-Rhône seront proposées en 2018 aux élus du département de Vaucluse afin de les faire bénéficier de l'offre de formation des Communes forestières, sur les thématiques de la commercialisation des bois, l'affouage et la construction en bois local, en collaboration avec les acteurs locaux. La première session pour ce département portera sur la commercialisation des bois et se déroulera le 21 mars prochain à Saint-Cannat. A vos agendas !

[www](#) [Lire l'actualité sur la formation OLD à Gréoux-les-bains](#)

[www](#) [Consulter le site des Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)

> LES AUTRES ACTUALITÉS

Dans l'ordre de parution, voici la liste des actualités du mois

CONNAISSANCE DE LA FORET - Réunion plénière du Pôle forêt du CRIGE

Le CRIGE et les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur ont organisé une réunion plénière du pôle métier Forêt. Cette rencontre a eu lieu le 22 février 2018, au CRIGE Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aix-en-Provence.

[www](#) [Lire l'article complet](#)

COMMUNICATION - Colloque Forêt méditerranéenne

L'association Forêt méditerranéenne organise un colloque sur le thème «Grande faune et forêt méditerranéenne : quels équilibres pour demain ?» les 14 et 15 mars prochains au Plan d'Aups (83).

[www](#) [Lire l'article complet](#)

RISQUE INCENDIE - La Région annonce son dispositif de lutte contre les feux de forêt

Le 9 février dernier, Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a énoncé les principes de son dispositif de lutte contre les feux de forêt.

[www](#) [Lire l'article complet](#)

OFFRE D'EMPLOI - Le PETR Briançonnais Ecrins Guillestrois Queyras recrute un/une chargé/e de mission

Le Pôle d'Equilibre Territoriale et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras recrute un/une chargé/e de mission bois, dans le but de redynamiser l'animation territoriale sur la filière bois.

[www](#) [Lire l'article complet](#)

FORMATION - Elus, soyez acteurs de la commercialisation de vos bois !

Les Communes forestières invitent les élus des départements des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse à une formation sur la commercialisation des bois de la forêt communale le mercredi 21 mars à Saint-Cannat de 9h30 à 16h00.

[www](#) [Lire l'article complet](#)



COMMUNICATION - Journée internationale des forêts

La Journée internationale des Forêts, le 21 mars prochain, aura pour thématique «Forêts et Villes Durables».

[www Lire l'article complet](#)

FORET PRIVEE - Nouveau rendez-vous De collines en forêts dans les Bouches-du-Rhône

Fransylva 13 propose la suite de ses rendez-vous de propriétaires forestiers avec le grand public intitulés «De collines en forêts», avec une nouvelle journée de visite et rencontre le 24 mars prochain de 9h30 à 15h30 à Gardanne (13).

[www Lire l'article complet](#)

> LIENS UTILES SUR LE SITE www.ofme.org*

Abonnez-vous au fil de l'actualité de la forêt méditerranéenne > <http://www.ofme.org/rss.php5>

Moteur de recherche > <http://www.ofme.org/moteur.php3>

Plan du site > <http://www.ofme.org/plan.php3>

Mentions légales > <http://www.ofme.org/mentions.php3>

Nous contacter > <http://www.ofme.org/contacter.php3>

Désinscription de la lettre d'information > <http://www.ofme.org/desinscription.php3>



> RETROUVER LES ESPACES THEMATIQUES ET LES SITES PARTENAIRES

Mission Régionale Bois Energie > <http://www.ofme.org/bois-energie>

Espace Débroussaillage > <http://www.ofme.org/debroussaillage>

Territoires forestiers > <http://www.territoiresforestiers-paca.eu>

Cartothèque interactive > <http://www.ofme.org/cartotheque>

Communes forestières > <http://www.ofme.org/communes-forestieres>

Certification PEFC > <http://www.ofme.org/pefc-paca>

Forêt modèle de Provence > <http://www.ofme.org/foretmodele-provence>

Crédits photographiques : P. Morand, Communes forestières PACA.

*Site animé par les Communes forestières PACA avec le concours financier de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René, CD 7 Valabre, 13120 Gardanne

Tél. : 04 42 65 43 93

Fax : 04 42 51 03 88

E-mail : paca@communesforestieres.org

Site : www.ofme.org



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur